



Succès de l'offre publique d'achat amicale initiée par Bridgepoint, en association avec General Atlantic et les dirigeants actionnaires, visant les actions d'Esker

Mise en œuvre de la procédure de retrait obligatoire des actions Esker

Lyon, le 4 février 2025

- Boréal Bidco détiendra 92,93% du capital et au moins 92,68% des droits de vote d'Esker à l'issue de l'Offre réouverte.
- Règlement-livraison de l'Offre réouverte le 14 février 2025.
- Mise en œuvre, comme annoncé, de la procédure de retrait obligatoire visant les actions d'Esker.
- Le prix par action versé dans le cadre de ce retrait obligatoire sera égal au prix de l'Offre, soit 262 € par action.

Succès de l'Offre réouverte

947.693 actions de la société Esker ont été apportées à l'offre publique d'achat déposée par Boréal Bidco SAS (« **Boréal Bidco** » ou l'« **Initiateur** ») visant les actions Esker (l'« **Offre** »), représentant 15,57% du capital et au moins 15,46% des droits de vote de la société, dans le cadre de sa réouverture du 17 au 30 janvier 2025.

Au total, compte tenu des actions apportées à l'Offre et des actions Esker assimilées à des actions détenues par l'Initiateur conformément à la réglementation applicable, la détention (effective et assimilée) de Boréal Bidco est de 92,93% du capital et au moins 92,68% des droits de vote d'Esker à l'issue de la réouverture de l'Offre, traduisant le succès de l'opération avec un niveau de détention post-Offre supérieur aux seuils de 90% du capital et des droits de vote d'Esker.

L'avis de résultat publié par l'AMF le 4 février 2025 est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Le règlement-livraison de l'Offre interviendra le 14 février 2025.

Mise en œuvre de la procédure de retrait obligatoire

Les conditions requises pour réaliser le retrait obligatoire étant réunies, l'Initiateur, conformément à son intention exprimée dans la note d'information relative à l'Offre, va prochainement demander à l'AMF la mise en œuvre de la procédure de retrait obligatoire visant les actions d'Esker qu'il ne détient pas, ce qui entraînera la radiation des actions Esker du marché Euronext Growth Paris.

Le montant de l'indemnisation versée dans le cadre de ce retrait obligatoire sera égal au prix de l'Offre, soit 262 € par action, net de tous frais.

Le cours de bourse d'Esker a été suspendu dans l'attente de la mise en œuvre du retrait obligatoire.

Jean-Michel Bérard, Président et Fondateur d'Esker a déclaré : « *Nous nous réjouissons du succès de cette offre, qui marque une étape majeure dans l'histoire d'Esker. Aux côtés de Bridgepoint et de General Atlantic, nous nous donnons les moyens d'accélérer notre développement, d'innover encore davantage et de renforcer notre position de leader sur un marché en pleine expansion. Ce partenariat,*

et le retrait de la cote de la société, s'inscrivent pleinement dans notre ambition de toujours mieux accompagner nos clients et de bâtir, ensemble, le futur d'Esker.»

Emmanuel Olivier, Directeur des Opérations d'Esker a déclaré : *« C'est une étape clé dans l'histoire d'Esker et le début d'un nouveau chapitre particulièrement passionnant qui s'ouvre devant nous. »*

David Nicault, Associé et Responsable du secteur Tech chez Bridgepoint, a déclaré : *« Nous sommes très heureux de ce taux d'apport très élevé, qui témoigne de l'attractivité de l'offre et de la pertinence de notre projet. Nous sommes ravis de pouvoir apporter à Esker les ressources et le savoir-faire de Bridgepoint pour soutenir dans les années à venir son plan de développement dans un marché en pleine expansion.»*

Vincent-Gaël Baudet, Associé et Responsable de Bridgepoint Europe en France, a déclaré : *« Le succès de cette opération reflète notre capacité à engager la confiance des parties prenantes et à ouvrir de nouvelles perspectives de développement à Esker et ses équipes. »*

Gabriel Caillaux, Co-Président et Head of EMEA chez General Atlantic, a déclaré : *« Nous sommes convaincus qu'Esker possède une solution logicielle hautement différenciée et a le potentiel de continuer à élargir son offre de produits et sa présence à l'échelle internationale. Nous sommes impatients de collaborer avec l'équipe dans ce nouveau chapitre de croissance. »*

Les informations et la documentation relatives à l'Offre sont disponibles sans frais sur les sites internet d'Esker (www.esker.fr), de Bridgepoint (www.bridgepoint.eu/shareholders/Sep-2024-microsite) et de l'AMF (www.amf-france.org).

A PROPOS D'ESKER

Esker est la plateforme de référence pilotée par l'IA pour la digitalisation des directions Finance, Achats et Service Client.

Les suites de solutions Source-to-Pay (cycle fournisseur) et Order-to-Cash (cycle client) d'Esker s'appuient sur les dernières technologies d'automatisation. Elles optimisent le fonds de roulement et les flux de trésorerie, améliorent la prise de décision, favorisent une meilleure collaboration avec les clients, les fournisseurs et les employé(e)s.

Esker est présente en Amérique du Nord, en Amérique Latine, en Europe et en Asie-Pacifique. Le siège social se trouve à Lyon, en France et le siège social américain à Madison, dans le Wisconsin. Cotée sur Euronext Growth à Paris (Code ISIN FR0000035818), l'entreprise a réalisé 178,6 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023 dont plus des 2/3 à l'international.

Contacts media :

Esker – Emmanuel Olivier
emmanuel.olivier@esker.com
+33472834646
Actus – Hélène de Watteville
hdewatteville@actus.fr
+331536736 33

A PROPOS DE BRIDGEPOINT

Bridgepoint, coté à la bourse de Londres, est l'un des principaux gestionnaires d'actifs alternatifs spécialisé dans le Private Equity, les infrastructures et le crédit privé.

Avec plus de 67 milliards d'euros d'actifs sous gestion et plus de 200 professionnels de l'investissement répartis en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, Bridgepoint conjugue l'échelle mondiale et la connaissance des marchés locaux et l'expertise sectorielle. Bridgepoint investit dans des sociétés opérant dans des secteurs de croissance et résilients, dirigées par des équipes ambitieuses.

Le groupe est présent en France depuis plus de 35 ans, où il dispose de l'une des plus importantes équipes d'investissement et d'un historique de transactions marquantes dans le domaine des technologies avec Cast, Sinari, Brevo, Kyriba, Calypso, eFront et plus récemment LumApps. Bridgepoint a également récemment repris l'activité Services (administration de biens) de Nexity Group, coté sur Euronext.

www.bridgepoint.eu

Contacts media

Charlotte Le Barbier

clebarbier@image7.fr

+33678372760

A PROPOS DE GENERAL ATLANTIC

General Atlantic est un investisseur mondial de premier plan axé sur la croissance, avec plus de quatre décennies d'expérience dans la fourniture de capitaux et de soutien stratégique à plus de 520 entreprises de croissance au cours de son histoire.

Fondée en 1980, General Atlantic continue d'être le partenaire dédié des fondateurs et des investisseurs visionnaires qui cherchent à construire des entreprises dynamiques et à créer de la valeur à long terme. Guidée par la conviction que les entrepreneurs peuvent être d'incroyables agents de changement transformationnel, la société combine une approche globale collaborative, une expertise sectorielle, un horizon d'investissement à long terme et une compréhension approfondie des vecteurs de croissance pour s'associer à des entreprises innovantes dans le monde entier et les faire évoluer. General Atlantic tire parti de son capital patient, de son expertise opérationnelle et de sa plateforme mondiale pour soutenir une plateforme d'investissement diversifiée couvrant les stratégies Growth Equity, Credit, Climate et Sustainable Infrastructure.

General Atlantic gère environ 100 milliards de dollars d'actifs, toutes stratégies confondues, au 1^{er} octobre 2024, avec plus de 900 professionnels répartis dans 20 pays et cinq régions. Pour plus d'informations sur General Atlantic, veuillez consulter le site : www.generalatlantic.com.

Contacts médias :

Emily Japlon, Jess Gill & Sara Widmann

media@generalatlantic.com

AVERTISSEMENT

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. Toute décision relative à l'Offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'Offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Bridgepoint, General Atlantic et Esker déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

L'Offre était ouverte aux Etats Unis d'Amérique conformément à la Section 14(e) de l' U.S. Securities Exchange Act of 1934, tel qu'amendé (l' « **U.S. Exchange Act** »), y compris le règlement 14E après application des exemptions prévues par la règle 14d-1(d) de l'U.S. Exchange Act (exemption dite « Tier II ») et aux exigences du droit français.